

2018

Mars | Avril

SUR LE

PONT

#58

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE de
Pont
Claix

ACTUALITÉS > RYTHMES DE L'ENFANT | MEDTRONIC SOUFFLE SES 70 BOUGIES | AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES ACCUEILS ZOOM SUR > LA PAUSE MÉRIDIANNE DANS LES ÉCOLES



DOSSIER

• LOGEMENT, POURQUOI CONSTRUIRE ?



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Depuis près de 30 ans, la Ville n'a pas construit de logements, mais Pont de Claix est désormais dans une transformation sans précédent. Notre projet pour la commune répond à la complexité des difficultés que rencontre bon nombre de nos concitoyens.

Construire des logements adaptés et abordables est la réponse que nous donnons à une forte demande des habitants. Passer du statut de locataire à celui de propriétaire, avoir un logement plus grand ou plus petit selon les changements de la vie. Jeune qui décohabite, personne âgée qui souhaite un logement mieux adapté, chacun et chacune connaît parmi ses proches quelqu'un qui est en recherche de logement. Accueillir de nouvelles familles, favoriser la mixité, permettre à chacun d'être logé, voilà nos objectifs. Nous allons proposer tous les types de logements avec une exigence de qualité, de commodités, de logements abordables : maisons, accession sociale et libre, locatif social, ce qui est unique.

Une ville qui se transforme est une ville qui gagne de la valeur. Les aménagements que nous proposons sont au service des habitants pour une meilleure qualité de vie. Conçus en tenant compte des enjeux environnementaux, ils feront de Pont de Claix une ville plus agréable à vivre. Nous veillerons particulièrement à ce que la qualité intérieure des logements, la signature architecturale, la préservation de l'environnement soient à la hauteur de nos ambitions et contribuent au bien-être de tous les habitants.

Dialogue et concertation, écoute et réactivité des échanges, ces projets se construiront aussi avec les riverains. Lors des réunions publiques de présentation dans les différents quartiers, les habitants peuvent formuler des remarques et exprimer des attentes concernant les projets. De manière générale, l'environnement végétal des sites sera préservé et offrira un cadre plus équilibré entre espaces de circulation, espaces verts et espaces ludiques pour les plus jeunes. Construire des logements et aménager la ville contribue également à donner de la valeur aux logements existants. Notre action est en lien actif avec la Métropole en faveur de la rénovation, notamment énergétique, du parc de logements existant.

C'est en agissant de façon concertée et coordonnée que nous permettrons à notre commune de retrouver la croissance. Tel est le sens de notre politique de développement : apporter des logements, des services et des équipements de qualité qui répondent aux besoins des Pontois mais qui aussi, par ailleurs, rendent notre ville attractive. Il est important pour nous d'assurer aux Pontois et aux nouveaux habitants qui rejoindront notre commune dans les prochains mois, un cadre de vie agréable et de qualité, et cela se retrouve dans l'ensemble de nos projets. Cette exigence est une priorité, je continuerai avec l'équipe municipale à la porter pour vous !

SUR LE PONT #58

journal d'information municipale

EN COUVERTURE
Construction d'immeubles aux 120 Toises.

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge, Annie Kawusoko Makuntima
Crédits photos
Service communication, 2P2C, Josiane Morel, Medtronic
Impression 5800 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371

POUR LA REVALORISATION DES SITUATIONS FINANCIÈRES DES EHPAD

Lors du Conseil municipal du 8 février, les élus pontois ont adopté à l'unanimité un vœu sur l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Irène Joliot-Curie. Les élus dénoncent les nouvelles règles de tarification et de contractualisation qui permettront au Département et à l'État de se désengager progressivement, faisant porter plus encore la charge financière par les résidents et leurs familles et par la commune.

> Consultez le texte complet sur www.ville-pontdeclaix.fr, rubrique Mairie.

3/11

ACTUALITÉS
Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER
Logement, pourquoi construire ?

16/17

ZOOM SUR
La pause méridienne dans les écoles

18/19

VILLE VIE ASSO'
Des nouvelles des associations pontoises

20/21

AGENDA
Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Dessine moi un quartier

Le 31 janvier, les projets élaborés pour moderniser et dynamiser le secteur Grand Galet - Les Minotiers ont été présentés lors d'une réunion publique. L'occasion pour le maire, Christophe Ferrari et les élus d'impliquer dès à présent les habitants dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de renforcement des services publics de proximité.

« Ici comme ailleurs, réussir la transformation de notre ville exige d'impulser des projets d'envergure sans pour autant négliger les aménagements nécessaires à l'amélioration du quotidien de tous. Les uns ne doivent pas se faire au détriment des autres. »

C'est par ces mots que le maire a souhaité présenter aux Pontois, venus nombreux, l'éventail des différents chantiers en cours et à venir sur le secteur : l'arrivée de la ligne A du tramway sur l'avenue Charles de Gaulle, la mise en service d'un pôle d'échanges multimodal, la réalisation de 2 000 logements sur 30 ans et de la construction d'un Planétarium métropolitain. Les élus ont poursuivi avec les autres opérations programmées à plus ou moins court terme : l'aménagement de la place Nelson Mandela (travaux prévus dès le mois de septembre 2018), la rénovation

du groupe scolaire Jean Moulin, la poursuite de l'amélioration des points de collecte des déchets et la reconstruction du centre social. L'enfouissement de la ligne à haute tension qui traverse le quartier et le démantèlement de six pylônes ont également été expliqués.

Premier temps de concertation sur le parc

Privilégier la nature et les espaces de loisirs constitue, depuis 2008, un axe fort du projet de la municipalité qui souhaite une urbanisation raisonnable et garante d'un environnement agréable. Cet engagement va se traduire sur le secteur Grand Galet - Les Minotiers par la création d'un parc de 1,5 hectare à proximité de la résidence du Canton. De la promenade Gay-Lussac jusqu'à la rue Mounier, ce futur parc sera constitué d'une grande prairie permettant d'accueillir des



La Ville a édité un document d'information conçu pour localiser les projets en cours et à venir. Il est disponible dans les équipements et sur le site de la Ville : www.ville-pont-declaix.fr, rubrique Grands projets.

équipements de loisirs, des jeux pour les enfants et des jardins. Les habitants sont invités à participer au projet lors d'Ateliers publics urbains ouverts à tous. Le prochain temps d'échanges est programmé le lundi 26 mars à 18h à l'école Jean Moulin. Il permettra de visualiser une première esquisse générale du projet sur la base des observations exprimées sur place par les habitants début mars.

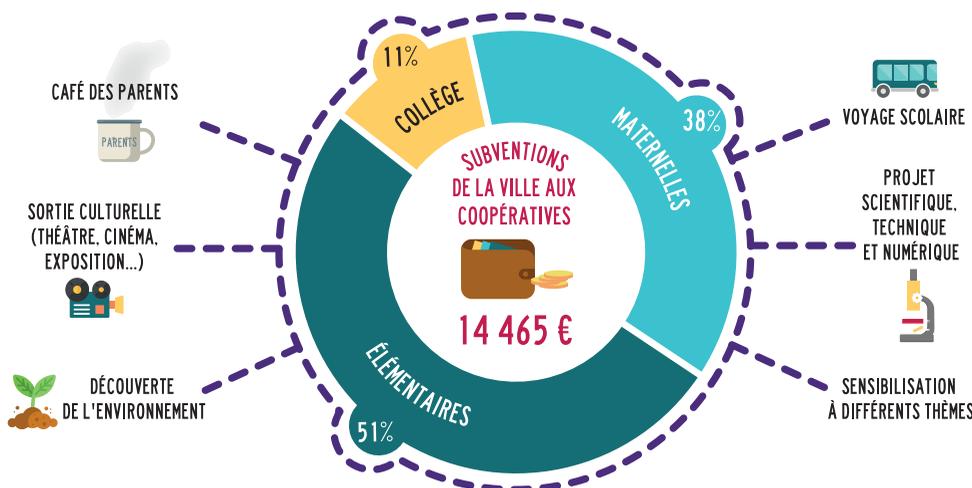
> RENSEIGNEMENTS
MAISON DE L'HABITANT : 04 76 29 86 29



INFOGRAPHIE

La Ville consacre 2 643 980 € pour accompagner les actions d'éducation des enfants pontois de 3 à 11 ans. Parallèlement, elle contribue à hauteur de 14 465 € par an au financement des coopératives scolaires, ces associations composées d'adultes et d'élèves, dont l'objet principal est le financement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité. Les coopératives sont également financées par les fêtes d'écoles ou les dons.

LES SUBVENTIONS DE LA VILLE AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES



11/01

TEMPS FORT



C'est une coutume à Pont de Claix, tous les élèves de CM1 reçoivent un dictionnaire pour les accompagner dans leur scolarité. Le maire Christophe Ferrari et l'adjointe à la culture et à l'éducation Corinne Grillet, particulièrement attachés à ce geste de la commune, leur ont remis ces précieux sésames qui ouvrent les portes des trésors de la langue française. Leurs nouveaux dictionnaires en main, les enfants se sont livrés à des recherches sur les termes « liberté », « égalité » et « fraternité » et ont échangé avec les élus sur ces mots fédérateurs de notre République.



PETITE ENFANCE

Alors on danse !

Les enfants de 6 mois à 6 ans sont invités à danser, faire de la musique, manipuler des objets... lors des Journées de la petite enfance en mars et avril.

Pendant les Journées de la petite enfance, on danse ! Et surtout on danse ensemble, quel que soit son âge. Parents et grands-parents sont invités à partager des moments d'expression et de créativité avec les enfants. La thématique de ces journées s'est construite autour du spectacle de la saison culturelle *En UN éclat*, accessible aux tout-petits dès 2 ans. Il met en scène deux danseurs de générations différentes : Françoise Bal Goetz, 75 ans, et Jordan Malfoy, 28 ans. En plus de celle ouverte à tout public, plusieurs représentations auront lieu pour les écoles maternelles et les structures petite enfance. Dans ces dernières, la compagnie présentera également un court spectacle destiné aux enfants dès 15 mois. Une rencontre

avec les artistes est prévue lors de ces représentations.

Toujours sur les thèmes de la danse et de l'intergénérationnel, le danseur Bruno Maréchal, du Groupe Émile Dubois compagnie Jean-Claude Gallotta, interviendra pendant trois semaines dans les différents lieux d'accueil de la petite enfance, avant d'animer un atelier danse pour enfants, parents et grands-parents le 28 avril à la Ronde des couleurs.

Autre temps fort, deux expositions de l'artiste plasticienne Sandrine Cerdan, accessibles dès le plus jeune âge ont lieu à la Ronde des couleurs et au multi-accueil Jean Moulin. Des ateliers sonores et créatifs accompagnent ces rendez-vous pour donner libre cours à son inventivité, que l'on



Retrouvez le programme détaillé sur www.ville-pont-declaix.fr

ait 2 ans ou 72 ! Les manifestations sont ouvertes à toutes les familles pontoises, sur inscription, qu'elles fréquentent ou non les équipements petite enfance de la Ville.

> RENSEIGNEMENTS :
RONDE DES COULEURS, 04 76 29 80 24

La Garantie jeunes : kezaco ?

La Garantie jeunes est un dispositif national permettant l'accès à l'autonomie et à l'insertion durable dans un emploi ou l'entrée en formation. Inscrite à la loi Travail de 2016, elle est l'une des modalités du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Explications.

Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité sociale ou d'isolement familial pendant toute une année : voilà l'objectif de cette action mise en place par l'État. Le but est de permettre aux jeunes éligibles d'accéder à l'autonomie professionnelle et financière en multipliant autant que possible les périodes d'emploi. La Garantie jeunes se concrétise par la signature d'un contrat d'engagement, sorte de contrat de travail, entre les jeunes et la Mission locale : les participants collaborent, prennent part activement aux démarches et en contrepartie

perçoivent une allocation de 482 €/mois. Le dispositif prévoit un accompagnement collectif et rythmé tel qu'un « sas de formation intensif » de 5 semaines à l'issue duquel 90 % des jeunes sont en stage dès la 3^e semaine. Des ateliers sont également organisés pendant 12 mois pour enchaîner les périodes de mise en situation professionnelle et accéder à l'emploi.

Pour connaître les modalités d'accès au dispositif et poser vos questions, la Mission locale Sud Isère de Pont de Claix, basée à la Maison pour l'emploi, est à votre disposition.



> RENSEIGNEMENTS :
MISSION LOCALE SUD ISÈRE
SITE DE PONT DE CLAIX :
04 76 29 86 20

Faites vos papiers avant l'été

Si vous comptez vous déplacer à l'étranger, pensez à faire vos papiers d'identité dès maintenant afin de les obtenir à temps. Pour déposer le dossier de demande de carte nationale d'identité ou de passeport, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de l'état civil (place de la scierie, 04 76 29 80 02). Un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site <https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr>. Pour constituer le dossier, adressez-vous à l'état civil ou consultez le site www.service-public.fr
> Plus d'infos :
04 76 29 80 02

Cinq jours Un réseau, au féminin

Dans le cadre de Cinq jours Un réseau, les partenaires de l'emploi de Pont de Claix proposent au mois de mars des rencontres avec des entreprises dans les secteurs de l'industrie, de la logistique et du transport destinées aux femmes jeunes et adultes orientées par leur référent emploi et habitant les Îles de Mars-Olympiades. Plusieurs ateliers sont proposés entre le 12 et le 27 mars.
> Inscription : 04 76 29 86 20

Bruits de voisinage

Le printemps arrivant, les travaux de jardinage et de bricolage reprennent. Il est recommandé de prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de ces activités. Les travaux utilisant des appareils de forte intensité sonore tels que perceuse, tondeuse à gazon, motoculteur... sont réglementés par un arrêté préfectoral et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Stationnement et déménagement

Pour faciliter votre déménagement, vous pouvez faire une demande d'autorisation de stationnement en ligne sur le site de la Métropole, au minimum 4 jours ouvrables avant le jour J. Une autorisation signée est envoyée au demandeur par messagerie. Il faut l'imprimer et l'afficher obligatoirement derrière le pare-brise du véhicule. Il est obligatoire de connaître l'immatriculation des véhicules ou le nom de la société concernés avant de saisir le formulaire.
> Formulaire : www.lametro.fr

11

C'est le nombre moyen d'heures de sommeil quotidien dont a besoin un enfant de 6 à 11 ans. La réflexion sur les rythmes scolaires a débuté le 1^{er} mars avec une conférence-débat sur les rythmes de l'enfant, pour laquelle la Ville a invité le Dr Cannard, spécialiste des rythmes biologiques des enfants et adolescents. La concertation se déroule ensuite en trois phases :

- Mars-avril : **s'informer et s'exprimer**
- Mai-juin : **co-construire**
- Septembre-octobre : **choisir**

Des rencontres-échanges ouvertes à tous les parents d'élèves, quelle que soit l'école de leur enfant, et aux parents d'enfants non encore scolarisés sont organisées : mardi 6 mars, 18h, école élémentaire Jean Moulin ; mardi 13 mars, 18h, école élémentaire Villancourt ; mardi 20 mars, 18h, école élémentaire Îles de Mars ; mardi 27 mars, 18h, école élémentaire Jules Verne. Une réunion publique aura lieu le 24 avril, à 18h à la Maison de l'habitant.

« Le sommeil est un besoin vital ! La quantité dont a besoin l'individu va changer selon les âges, de 16 à 18h à la naissance à 8h en moyenne à l'âge adulte, et selon le besoin de chacun (gros ou petit dormeur). L'enfant a besoin de boire, manger, bouger, explorer, apprendre mais aussi de dormir, de se reposer et de s'ennuyer pour grandir. Autant de besoins que l'on peut satisfaire à différents moments de la journée et à différents endroits, d'où l'importance de la co-éducation. Le rythme veille-sommeil ne peut être étudié qu'en s'intéressant à la fois aux rythmes scolaires, périscolaires mais aussi extra-scolaires. Une bonne santé repose sur la synchronisation de tous les rythmes biologiques. L'un des enjeux est l'harmonisation de l'organisme avec son environnement. Les cycles lumière-obscurité, et en particulier le lever du matin, sont un facteur essentiel de cette synchronisation. De la durée et de la qualité du sommeil nocturne et diurne dépendent l'adaptation des comportements à la situation scolaire et, par voie de conséquence, le niveau de vigilance et les performances intellectuelles. L'apprentissage optimal se situe le matin entre 8h30 et 11h30. Il est vrai que les rythmes scolaires entraînent des levers précoces ; l'entrée en classe devrait permettre un éveil échelonné pour que chacun arrive à se réveiller à son rythme. Laisser dormir un enfant le matin autant qu'il le désire crée un décalage de phase, et, s'il est plutôt du soir, fait qu'il n'arrivera plus à s'endormir le soir. Or le sommeil de jour n'est pas de même qualité que le sommeil de nuit. En revanche, si le temps collectif augmente, cela ne veut pas dire que la fatigue augmente, dès lors que l'encadrement prend en compte le rythme de l'enfant, son besoin de repos et son besoin de bouger ».



Christine Cannard - Docteur en psychologie de l'enfant et de l'adolescent (Laboratoire de psychologie et neurocognition, CNRS/UGA)
A étudié à l'Inserm pendant 13 ans le sommeil et ses troubles



CONCERTATION
**RYTHMES
SCOLAIRES**

17/01

TEMPS FORT



Les habitants et les acteurs locaux de la commune étaient conviés en janvier au Foyer municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le maire Christophe Ferrari, aux côtés de l'équipe municipale, a insisté sur les projets de développement de la Ville, expliquant que la commune investira cette année « plus de 8,5 millions d'euros dans des projets utiles aux habitants, au cadre de vie de chacune et de chacun ». Il a également rappelé l'importance des actions de la Ville pour le quotidien des Pontois, résumant ainsi son rôle : « la commune est là pour protéger, pour soutenir, pour accompagner ».





22/01

TEMPS FORT

Une nouvelle réunion publique et deux ateliers ont permis aux habitants des Îles de Mars-Olympiades d'enrichir le scénario définitif d'aménagement et de rénovation du quartier. Ce scénario correspond désormais aux attentes des riverains, inquiets dans un premier temps des ouvertures de voiries envisagées. Le maire, Christophe Ferrari et l'adjoint en charge de la démocratie locale, Maxime Ninfosi ont apprécié la qualité des échanges et l'esprit d'ouverture de tous. Prochain rendez-vous le 14 mars à 18h à la Maison de l'habitant pour un travail spécifique de conception des futurs espaces récréatifs.

INNOVATION

Medtronic : 70 bougies pour l'innovation

Parce que la richesse d'un territoire se mesure également à la longévité de ses entreprises, la société Medtronic, située dans le quartier Grand Galet et spécialisée dans la production d'aiguilles chirurgicales, a célébré son 70^e anniversaire, en présence du maire Christophe Ferrari.

« Le produit que nous fabriquons est valorisant car il a une finalité pour le corps humain. Je suis fier de pouvoir contribuer à prolonger la vie de personnes », confie Didier Gattel, le manager du site pontois. Des aiguilles rondes, destinées à la chirurgie générale ou cardiovasculaire, des aiguilles triangulaires, utilisées principalement pour les sutures : ce produit léger et de petite taille requiert pour tant une expertise bien particulière. « L'aiguille chirurgicale est un produit qui peut paraître simple mais pour lequel les exigences sont extrêmement importantes en terme de fiabilité, d'hygiène et de sécurité », souligne le directeur de l'usine pontoise Jean-François Grillot.



225
COLLABORATEURS
À PONT DE CLAIX

4 AIGUILLES
PRODUITES
CHAQUE SECONDE

La totalité de la production de Pont de Claix est envoyée dans les usines d'assemblage de Medtronic en République Dominicaine, aux États-Unis et au Brésil. Ce site de production est l'un des leaders mondiaux de son secteur. Pour en arriver à ce stade, un important travail en recherche et développement autour des outils a été mis en place. Des machines sont spécialement conçues et fabriquées pour les employés pontois, afin de répondre précisément aux besoins et optimiser toujours les coûts et les délais, en partenariat avec des fabricants régionaux. En tout, ce sont 130 millions d'aiguilles qui sont produites chaque année. Le groupe génère un



La création de l'usine pontoise remonte à 1947. Elle a été rachetée par Medtronic en 2015.

chiffre d'affaires global de près de 24 milliards d'euros. De l'innovation, un savoir-faire de pointe et une volonté de toujours mieux satisfaire les patients et les professionnels de santé : sans doute quelques-uns des ingrédients de la recette de cette longévité.

Accès aux soins : rendez-vous au CCAS

On le sait peu, mais le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'occupe aussi des questions relatives à la santé. Une référente santé anime des temps collectifs axés sur la prévention et reçoit les Pontois lors de rendez-vous individuels.



Qu'il s'agisse de trouver un praticien ou une mutuelle, d'obtenir une aide de la sécurité sociale ou encore une facilité de paiement, les interrogations ou difficultés des Pontois peuvent trouver une réponse auprès de la référente santé. C'est Élise Milani, conseillère

La référente santé assiste les Pontois dans leur parcours de soins.

en économie sociale et familiale, qui assure ce rôle au CCAS. Ses missions s'articulent autour de deux axes : l'accompagnement individuel grâce à des permanences sur rendez-vous d'une part et les actions collectives d'autre part, comme la prévention du diabète et la santé bucco-dentaire. Un atelier santé et environnement sera mis en place au mois de mars.

Mais l'essentiel de son travail consiste à recevoir les habitants en entretiens individuels : « *Mon rôle est avant tout d'accompagner les personnes dans l'accès à leurs droits et de les inciter à se préoccuper de leur santé. Je peux les aider à trouver une mutuelle ou établir un dossier de Couverture maladie universelle complémentaire. Il m'arrive de faire*

l'intermédiaire avec les professionnels de santé pour négocier des facilités de paiement par exemple, d'aider à faire les démarches pour demander une aide exceptionnelle auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie, de réaliser un montage financier pour des soins optiques ou dentaires. J'oriente aussi les personnes vers les assistantes sociales du Service local de solidarité du Département lorsque c'est nécessaire ». Ce travail se fait aussi en lien avec différents services de la Ville et associations ou partenaires extérieurs.

> RENSEIGNEMENTS :
CCAS - 27 AVENUE ANTOINE GIRARD,
04 76 29 80 20

06/02

TEMPS FORT



La deuxième partie de la saison culturelle a été lancée le 6 février dernier avec le spectacle *Le Voyage de Zyriab*. Un conte musical proposé par l'ensemble Bab Assalam, retraçant l'histoire d'un jeune musicien contraint à l'exil, de Bagdad à l'Andalousie. Entre chants traditionnels et guitare électrique contemporaine, le public a pu découvrir un univers magique et dépaystant. La suite de la saison réserve de jolies surprises, telles que le spectacle de théâtre dansé *Hip Hop(s) or not ?* le 5 avril, véritable cours magistral théâtralisé sur cette danse à découvrir absolument !



Flottibulle renouvelle ses eaux

Le Centre aquatique procède deux fois par an à la vidange de ses bassins. Cette opération est aussi l'occasion d'effectuer les travaux d'entretien réguliers sur les machineries.

Du 2 au 15 avril, le Centre aquatique Flottibulle fermera ses portes au public pour procéder à des travaux de vidange. Un exercice de routine effectué deux fois l'an, dans le respect des normes d'hygiène et de la réglementation. Pendant 15 jours, les agents d'entretien et de maintenance technique exécuteront les travaux en plusieurs étapes. D'abord, la vidange et le nettoyage complet des bassins, des sanitaires, des plages et de toutes les surfaces ainsi que la réparation des joints du carrelage, qui dureront au minimum 5 jours. Ensuite, sont prévus des travaux de sous-sol : une révision totale

des machines qui nécessite l'arrêt de toutes, pour la vérification des pièces. Enfin, vient le temps de tout remettre en service et de remplir les bassins. Une opération qui demande du temps : le chauffage de l'eau, par exemple, prend à lui seul 3 à 5 jours. Flottibulle propose plusieurs activités aquatiques selon les âges et diverses animations tout au long de l'année. Avec son bassin sportif de 312,5 m², un bassin ludique de 19 m², une pataugeoire de 29 m², le centre accueille pas moins de 145 000 personnes par an. L'entretien régulier est indispensable pour garantir le meilleur accueil des nageurs.



La piscine sera fermée du 2 au 15 avril, les activités reprendront le lundi 16.

> RENSEIGNEMENTS
 FLOTTIBULLE
 83 COURS SAINT ANDRÉ
 04 76 29 86 00

Bzzzzz... pik !

Afin de réduire la nuisance due aux moustiques et en particulier aux moustiques tigres sur la commune, le Conseil municipal a décidé de solliciter les services de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démositication (l'EIRAD) afin d'opérer une démositication sur le territoire communal. Consultez les consignes de prévention sur www.eid-rhonealpes.com

Berges du Drac : restez prudents !

Les courants des rivières comme le Drac peuvent varier fortement lorsqu'ils sont sollicités pour la production hydroélectrique. EDF rappelle que malgré le calme apparent, le risque est toujours présent. Il est donc indispensable de respecter les arrêtés préfectoraux mentionnés sur les panneaux le long des berges. L'accès au lit du Drac est interdit sur la totalité du secteur entre le barrage de Notre-Dame-de-Commiers et l'aval du barrage de Saut-du-Moine. Pêcheurs, promeneurs, sportifs... restez prudents !

Jobs Citoyens

43 postes vont être proposés aux Pontois âgés de 16 à 18 ans pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne. Objectif : faire découvrir le monde du travail mais également l'environnement institutionnel. Les jeunes seront accueillis dans différents services municipaux en fonction des besoins identifiés. Il s'agit de contrats de 30h sur une semaine. Pour postuler, il suffit de déposer CV et lettre de motivation au Point information jeunesse.
 > Place Michel Couëtoux
 04 76 29 86 90

Qu'est-ce qu'on mange ?

La Ville propose un cycle de trois rencontres sur le thème « aider son enfant à être en bonne santé en se régaland », en présence de Marie Hanotte (médecin) et d'Annick Vachet (infirmière) du service petite enfance. L'objet est d'échanger autour de l'alimentation des tout-petits. Rendez-vous les mercredis 7 mars, 25 avril et 30 mai, à 20h à la Maison de l'habitant.
 > Inscriptions : service petite enfance, 04 76 29 80 24

Du nouveau pour la police municipale

La police municipale de Pont de Claix est depuis janvier sous l'autorité d'un nouveau responsable, Frédéric Sallaz, qui succède à Gilbert Bonnet parti à la retraite. Le service va emménager courant mars dans les locaux de l'ancien collège des Îles de Mars. L'occasion de re-préciser les missions de ce service public.

En 2017, la police municipale aura réalisé 57 mises en fourrière. Les compétences du service relèvent à la fois de missions administratives (sûreté, sécurité publique, tranquillité publique, salubrité publique, bon ordre), et de missions judiciaires (constatation de toutes infractions à la loi pénale, procès-verbaux des contraventions aux dispositions du code de la route...).

À Pont de Claix, les policiers municipaux assurent de nombreuses missions : l'accueil des administrés, la sécurité routière auprès des plus jeunes, la sécurité aux abords des établissements scolaires, la circulation et le stationnement, la gestion des abandons d'épaves, la lutte contre les dépôts sauvages, le règlement

des conflits de voisinage, les objets trouvés, l'application des prescriptions concernant l'occupation du domaine public, l'opération tranquillité vacances, les chiens dangereux et errants, la participation aux cérémonies officielles... Des patrouilles sont organisées toute la journée et en soirée.

Une convention signée par le préfet cadre la coopération de la police municipale avec les services de gendarmerie. Les cinq agents sont assermentés par le tribunal de grande instance, par la Préfecture (autorisation d'exercer l'ensemble des missions de la police municipale), et par arrêtés municipaux en matière funéraire, d'urbanisme et de nuisances sonores.



> RENSEIGNEMENTS : POLICE MUNICIPALE
ANCIEN COLLÈGE DES ÎLES DE MARS,
AVENUE DES ÎLES DE MARS - 04 76 29 86 10
> ACCUEIL DU PUBLIC DE 8H À 17H

10/02

TEMPS FORT



Les Moulins de Villancourt ont accueilli une journée dédiée à la concertation, organisée par Grenoble-Alpes métropole. Objectif : faire découvrir le projet du futur « Centre des sciences » et la transformation des Moulins avec la création d'un planétarium métropolitain. Les habitants étaient invités à déambuler de stand en stand, à échanger sur l'histoire du site et à donner leur avis sur son devenir. Mémoire du lieu, parvis et cours Saint André, jardin public, cheminements, relation au quartier... différentes thématiques sur lesquelles réfléchir pour imaginer le futur.





POUR MIEUX S'ENTENDRE



Depuis le début de l'année, les équipements publics de Pont de Claix disposent d'appareils qui permettent aux personnes qui ont des difficultés d'audition de communiquer plus facilement avec les agents d'accueil.

Ces dispositifs offrent la possibilité aux porteurs d'appareils auditifs de se brancher sur une fréquence qui amplifie le volume de la voix de l'agent d'accueil équipé d'un micro. Les personnes non appareillées décrochent un téléphone qui lui aussi va découpler le volume et permettre de meilleures conditions d'échange, et donc un meilleur accueil des usagers. La salle de spectacle de l'Amphithéâtre est désormais dotée d'une boucle locale radio qui permet aux spectateurs équipés d'un appareil auditif de se brancher sur sa fréquence. Des mini-amplificateurs avec des casques sont également disponibles pour les personnes non appareillées. Pour les spectacles dont le son n'est pas amplifié, comme les pièces de théâtre par exemple, des micros d'ambiance reliés à la boucle locale et aux casques ont été installés.

Ces équipements font partie du programme de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public dicté par la loi de 2005 sur l'égalité des chances. Le choix des opérations et de l'agenda est déterminé par un groupe de travail sur le handicap et la Commission communale d'accessibilité. L'objectif est de garantir les meilleures conditions d'accès des équipements publics pour tous les usagers, qu'ils soient en situation de handicap ou non.

Travaux d'accessibilité programmés en 2018

Amphithéâtre : espace d'accueil et accès à la salle / Budget : 70 000 €
Écoles Jules Verne et du Coteau, gymnases Victor Hugo et Louis Maignon : installation de rampes d'accès, rénovation de sanitaires et marquages d'escaliers / Budget : 100 000 €

DES LOGEMENTS À CONFINER

Le mercredi 28 février dernier, les Pontois étaient conviés à une réunion publique organisée par la Préfecture, Grenoble-Alpes métropole et la Ville pour une présentation des mesures de sécurisation des logements situés sur certains secteurs de la commune. Ces mesures prévoient le confinement d'une pièce par logement. Un dispositif financier d'accompagnement est mis en place afin que les propriétaires puissent être remboursés de la totalité des frais engagés pour mener à bien les travaux prescrits par la loi.

Plus d'infos : www.ville-pontdeclair.fr / risques majeurs / PPRT

Rénovation du centre-ville

Les travaux se poursuivent sur la place du 8 mai 1945. Jusqu'au mois de mai, ils concernent l'aménagement des espaces piétons. En parallèle, l'éclairage de la zone a été rénové avec le changement des lampes de façade et des candélabres. D'une durée de vie plus longue, les ampoules Led utilisées vont permettre de baisser la consommation d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

Tram A : nouveaux noms

Les noms de l'arrêt de tramway A et du terminus qui seront créés avenue Charles de Gaulle ont été choisis par le SMTC, sur proposition de

la commune. L'arrêt portera le nom d'« Edmée Chandon », en hommage à celle qui fut la première femme astronome professionnelle en poste en France, à l'Observatoire de Paris en 1912. Elle fut aussi la première Française docteur ès-mathématiques, en 1930. Le terminus sera baptisé « Pont de Claix l'Étoile », en référence au Planétarium créé prochainement par la Métropole sur le site des Moulins de Villancourt et au pôle d'échanges multimodal qui sera aménagé autour du terminus et d'où rayonneront les différents modes de transports. Le SMTC a créé un site internet pour suivre l'actualité du chantier et découvrir les images modélisées du projet et une lettre d'informations électronique.

> www.smtc-ligne-a.fr



UN CARREFOUR SÉCURISÉ ET EMBELLI

Au mois de février, à l'angle de l'avenue du Général Roux et de la rue de Strasbourg, les services de la voirie de Grenoble-Alpes métropole ont réalisé, en concertation avec la Ville, des travaux d'aménagement afin d'apaiser la vitesse de circulation sur le secteur, d'améliorer la sécurité des usagers et d'augmenter les places de stationnement. À l'occasion du chantier, un îlot paysager a été créé. Les jardiniers de la Ville seront chargés des plantations et de l'entretien.



UNE VOIE ENFIN APAISÉE

À la demande de la Ville et des riverains, Grenoble-Alpes métropole a entrepris des travaux de voirie sur l'allée Robespierre afin d'apaiser la circulation. Ils se sont traduits par la création d'une nouvelle signalétique au sol, l'aménagement de 5 places de stationnement, la pose de chicanes et l'installation de barrières pour sécuriser le cheminement piéton. Désormais, sur la voie maintenue à double sens, deux véhicules ne peuvent plus se croiser. D'où qu'il vienne, l'automobiliste engagé en premier est prioritaire.

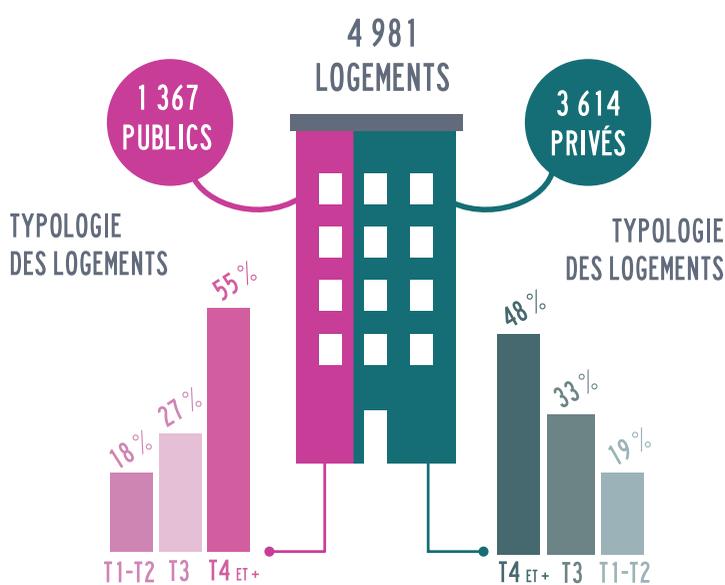




Vue du chantier des constructions en cours aux 120 Toises

Le logement à Pont de Claix

(Chiffres Grenoble-Alpes métropole 2016)



La part de logements sociaux sur la commune se situe à 30,32 %. Elle est nettement au-dessus des 25 % imposés par la loi.

2018 marque le début d'une importante phase de production de logements à Pont de Claix qui va s'étaler sur une trentaine d'années. Certains programmes ont déjà débuté : des immeubles sortent de terre aux 120 Toises ; d'autres sont sur le point de commencer : la livraison des premiers logements aux Minotiers est prévue pour 2020 (voir page 15).

« Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), qui a tenu Pont de Claix à l'écart du développement urbain pendant près de vingt ans, a été revu par l'État et autorise désormais les constructions sur la presque totalité du territoire pontois », rappelle Maxime Ninfosi, adjoint à l'habitat, la gestion urbaine et sociale de proximité, la politique de la ville et la démocratie locale. « Pendant les 8 ans qu'aura duré le travail sur le PPRT, nous avons pu acquérir du foncier et



Logement, pourquoi construire ?

La question du logement est porteuse d'enjeux en matière de cadre de vie, de démographie, de dynamisme de la vie locale ou encore d'attractivité du territoire. Pour les adjoints Maxime Ninfosi et Souad Grand, il ne s'agit pas seulement de construire, il faut que le développement urbain aille de pair avec l'amélioration du quotidien des habitants.

préparer des projets, que nous sommes aujourd'hui prêts à réaliser. Cela nous a aussi permis de maîtriser le coût des terrains afin d'arriver à produire du logement public ou privé abordable et accessible au plus grand nombre. »

Si la Ville construit de nouveaux logements, c'est aussi « parce que nous devons répondre à un besoin local : celui des habitants de Pont de Claix qui souhaitent déménager sur la commune, et celui de ceux qui voudraient s'y installer », poursuit Souad Grand, adjointe en charge du logement social et conseillère métropolitaine. « Rien que pour le parc social, Pont de Claix reçoit 1 400 demandes par an, dont 300 placent la commune en premier choix. » Or le parc de logements n'a pas évolué depuis plusieurs années, ce qui ne favorise pas le parcours résidentiel des habitants. « De nombreux Pontois souhaitent rester vivre ici parce



Souad Grand
Adjointe en charge du logement social, conseillère métropolitaine



Maxime Ninfosi
Adjoint à l'habitat, la gestion urbaine et sociale de proximité, la politique de la ville et la démocratie locale

qu'ils sont attachés à la commune et qu'ils bénéficient de la qualité des services publics et des équipements, mais ils ne trouvent pas aujourd'hui une offre suffisante. »

Conséquence : la ville se dépeuple petit à petit, perdant 947 habitants entre 1990 et 2014, au risque de voir le dynamisme de sa vie locale baisser, des classes fermer dans les écoles, etc. Cela implique aussi moins de ressources fiscales pour la commune, donc moins de moyens pour mettre en œuvre les services publics utiles aux habitants dans leur quotidien.

Des logements variés et pour tous

Les nouvelles constructions vont se situer dans un premier temps au nord de la commune, essentiellement aux Minotiers, avec 2 000 logements livrés sur trente ans, mais aussi des opérations plus petites réparties

sur le territoire. L'objectif de la Ville est de produire en moyenne 100 logements chaque année à compter de 2018, ce qui répond aux préconisations des textes qui régissent l'urbanisation dans la Métropole, à travers le Plan d'aménagement et de développement durable et le Plan local de l'habitat.

« Nous sommes particulièrement attentifs à la diversité des formes urbaines et aux hauteurs (conformément au Plan local d'urbanisme), aux matériaux utilisés dans la construction et à la création d'espaces verts de proximité », commente Maxime Ninfosi. « Nous avons choisi de produire des logements de tous types : des maisons et des appartements, du locatif privé et public, de l'accession libre et sociale. Nous devons aussi adapter les constructions aux besoins et aux évolutions de la société et des ménages : plus de petites surfaces,

plus de logements adaptés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. »

Ces programmes s'accompagneront d'une attention particulière portée à la rénovation de l'existant et à la gestion de la vie quotidienne dans la ville. « N'oublions pas que le gros de la commune est déjà construit », complète l'adjoint. « L'accueil serait de voir les copropriétés actuelles déclassées, ou les quartiers existants paraître délaissés. Nous agissons chaque jour sur le cadre de vie et la tranquillité publique. Nous menons des projets de rénovation urbaine

sur tout le territoire et nous incitons les bailleurs sociaux à réhabiliter leur patrimoine. » Soucieux de ne pas voir se développer une ville à deux vitesses, Maxime Ninfosi résume la politique de peuplement de la commune : « permettre aux Pontois de déménager dans la commune, attirer de nouveaux habitants, accueillir tous les profils et ne pas paupériser davantage les quartiers les plus fragiles ». Des ambitions qui s'illustrent très concrètement dans les actions de proximité et dans les projets urbains de la Ville.

Parcours résidentiels, parcours de vies

Les besoins des particuliers en matière de logement évoluent au fil de la vie et au gré de la situation familiale et professionnelle, de la santé, des ressources, des projets... On peut être tour à tour propriétaire ou locataire, habiter dans le public ou le privé. Deux Pontois racontent leurs parcours résidentiels.

Stéphane Donatacci, 38 ans, gérant de magasin de pièces auto

« Je suis né à Pont de Claix et j'y ai grandi. Mes parents étaient propriétaires à la résidence Saint André. Lorsque j'ai commencé à travailler, je suis parti 3 ans dans le sud de la France, à mon retour on m'a proposé un logement social aux îles de Mars : un T1 bis où je me suis installé avec ma compagne. J'y suis resté pendant environ huit ans.

Ensuite, j'ai cherché à acheter. Je souhaitais devenir propriétaire pour investir dans un bien à moi plutôt que de continuer à payer un loyer. Une opportunité s'est présentée dans la résidence. Je connaissais bien le quartier et les immeubles pour y avoir vécu, j'ai donc pu acheter en confiance. Je vis dans un T3 depuis un an et demi. »

Pierrette Bonammy, 82 ans, retraitée

« Mon mari et moi sommes arrivés de Bordeaux en 1961 pour le travail de mon mari sur la plate-forme. Notre premier logement se résumait à une pièce dans une maison rue de Stalingrad. En 1965, quand j'ai été enceinte de mon fils, nous avons acheté un T3 dans la résidence Saint André. Plus tard, nous avons acheté un T5 où nous vivons actuellement. Aujourd'hui nous vieillissons et notre immeuble a un gros inconvénient : il y a des marches pour accéder à l'ascenseur. Nous voulions trouver un logement plus adapté à nos besoins et à notre âge. Les nouveaux appartements aux 120 Toises nous intéressaient. Mais la situation a changé : notre fille va bientôt partir de la région et nous ne voulons pas nous retrouver seuls ici. Nous allons donc repartir à Bordeaux où nous avons de la famille. »

3 questions à Michel Guthmann

Architecte urbaniste, architecte en chef de la Zone d'aménagement concerté des Minotiers



Quel regard portez-vous sur la commune ?

« Pont de Claix était une commune avec peu d'opportunités foncières et elle n'était pas identifiée comme un lieu attractif à l'échelle de l'agglomération. La conjugaison de l'arrivée du tram et de la création d'un équipement d'échelle métropolitaine comme le Planétarium fait que la ville devient une destination : un endroit où l'on va. Autre point fort du territoire : Pont de Claix est un nœud de desserte en matière de déplacements.

Du point de vue de l'urbanisme, c'est une ville assez contrastée, une ville « composite ». Il n'y a pas d'unité de type d'architecture marquante, mais l'assemblage d'une architecture simple et modeste qui crée un environnement agréable. »

Pourquoi urbaniser le secteur des Minotiers ?

« La création de logements doit se faire dans des endroits bien desservis par les modes de transport. L'arrivée du tramway, le réseau de transports en commun, les accès routiers... font que le secteur des Minotiers est un endroit stratégique pour produire de l'habitat. De plus, il s'agit d'une opération de renouvellement urbain ; de la mutation d'un tissu industriel qui devient résidentiel. Il n'y a pas de consommation nouvelle d'espace. »

Le quartier des Minotiers comptera 2 000 logements à terme, n'est-ce pas beaucoup ?

« Cela peut paraître important si on considère qu'à Pont de Claix on n'a pas construit depuis 20 ans ! Mais il faut se représenter que c'est sur une période de 30 ans, et nous sommes sur une densité d'habitat très raisonnable par rapport à des villes où le foncier est plus contraint. Il faut aussi prendre en compte le volet financier : une certaine densité de logements est nécessaire pour financer les aménagements du quartier.

Notre ambition aux Minotiers est de conserver le côté contrasté des formes d'habitat qui caractérise la commune pour garantir une grande diversité d'offres : des logements grands et petits, des maisons, des appartements, des espaces publics. Nous allons avoir quelques bâtiments de 9-10 étages, et beaucoup d'autres de 5-6 étages, mais aussi des maisons. Les structures architecturales seront diverses, ouvertes, avec des appartements qui auront tous des balcons. Le quartier s'organisera en îlots, avec des immeubles dont les rez-de-chaussées accueilleront des locaux commerciaux et des activités. La densité s'accompagne d'activité, de services et de qualité de vie. »





7 projets

de nouvelles constructions d'ici 2020,
soit 330 logements environ.
Tour d'horizon des opérations en cours et sur le point de débiter.

OPÉRATION DES 120 TOISES



© Actis / Isatis

L'ENTRETOISE

Avenue du 19 mars 1962
39 logements
28 en location sociale
11 en accession sociale
Livraison prévisionnelle 2018



© Edjpm

DOMAINE DES COURTOISES

Avenue du 19 mars 1962
42 logements
Accession libre
Livraison prévisionnelle 2019

120 TOISES

Avenue du 19 mars 1962
69 logements >
Accession libre
Livraison prévisionnelle 2020



LES MINOTIERS

Premiers logements de la Zone d'aménagement concerté
8 avenue Charles de Gaulle
115 logements
35 en location sociale
80 en accession libre et sociale
Livraison prévisionnelle 2020

120 TOISES / 2

Avenue des 120 Toises -
rue du 19 mars 1962
7 maisons individuelles
Accession libre
Livraison prévisionnelle 2019



© Grenoble Habitat

FIRMIN ROBERT 1 rue Firmin Robert
59 logements
18 en location sociale, 41 en accession libre
Livraison prévisionnelle 2020



© Ailla

COURS SAINT ANDRÉ
66 cours Saint André
43 logements
Location sociale
Livraison prévisionnelle 2020



© Ateliers Groff

1,2,3... Mangez les p'tits pois !

Moment capital dans la journée de l'enfant, la pause méridienne permet de se ressourcer, de se restaurer, de se distraire avant que sonne l'heure de retourner en classe. Chaque jour dans les écoles de la ville quelque 500 enfants sont pris en charge par les animateurs périscolaires.

Il est 11h30 à l'école Villancourt, les animateurs périscolaires sont réunis autour de la directrice du site pour un point d'équipe. Ils discutent des activités qu'ils proposeront aux enfants et pointent la liste de ceux qui sont inscrits ce midi pour déjeuner, en portant une attention particulière à ceux qui ont un traitement médical ou qui souffrent d'allergies alimentaires.

11h45, les enfants sortent de classe. Ceux qui restent déjeuner se retrouvent dans la salle des activités périscolaires ou partent manger directement. La plupart des restaurants scolaires de la commune fonctionne en deux services successifs, en raison du nombre

important d'enfants inscrits. « La pause du midi correspond à un moment de décompression pour les enfants. Ils ont besoin de se défouler, de manger et de se reposer - tout cela dans un temps plutôt court - pour retourner en classe dans de bonnes dispositions », explique Sophie Phengphachanh, la directrice de l'accueil périscolaire à Villancourt. « Il faut souvent rappeler les règles de vie collective et de respect de l'autre. On échange beaucoup avec les enfants, on résout aussi les petits soucis du quotidien. » Sur le temps d'activités, les enfants sont libres de choisir. Toujours encadrés par les animateurs, ils se répartissent par petits groupes entre les jeux de

société, le football, les fléchettes, la danse, le théâtre... ou des ateliers créatifs sur des projets spécifiques, comme la construction de structures pour le carnaval.

À table !

Du côté des maternelles à l'école Villancourt, les petits sont attablés par 6. Ils sont pris en charge par leurs Atsem et parfois par un animateur, selon les besoins. « Nous les responsabilisons le plus possible pendant le repas, cela les aide à être plus sûrs d'eux », commente Martine Cialdella, Atsem. Une petite fille, un saladier plein de haricots verts dans les mains, sert ses camarades et aide les plus jeunes. Au moment de débarasser, chacun se charge de son assiette. « Nous les incitons à goûter à tous les plats et nous leur expliquons ce qu'ils



**10
RESTAURANTS
SCOLAIRES**



vont manger quand ils ne connaissent pas un aliment ou qu'ils le découvrent sous un nouvel aspect ». Le repas terminé, ceux qui en ont besoin vont faire une petite sieste, tandis que les autres font des coloriages et des dessins ou jouent dehors.

Un peu plus à l'est, c'est le deuxième service pour les enfants de l'élémentaire Jean Moulin : les plus jeunes ont déjà déjeuné et sont partis jouer ou pratiquer des activités. Un chef de table lit le menu du jour et les enfants s'installent. Un animateur prend place avec eux. « *Il ne s'agit pas seulement de manger ensemble, même si le repas est un temps privilégié pour échanger. Nous sommes aussi là pour participer à l'éducation nutritionnelle et à la lutte contre le gaspillage* », explique Alexis Turi, le



30 ANIMATEURS ET 4 DIRECTEURS

directeur de l'accueil périscolaire à Jean Moulin.

Pour Corinne Grillet, adjointe à l'éducation et à la culture, « *la pause méridienne est un temps périscolaire qui réunit des enjeux de santé et de pédagogie. La Ville propose à la fois des repas de qualité et un encadrement des enfants dans le respect de leurs rythmes. Nous aménageons les restaurants scolaires pour garantir les meilleures conditions d'accueil des enfants.* » Les écoles Villancourt et Jean Moulin seront bientôt dotées de nouveaux réfectoires qui fonctionneront en self. Au retour des vacances de Pâques, les enfants de Villancourt déjeuneront dans un self flambant neuf.

À Jean Moulin, le chantier devrait débiter à l'automne.



Alexis Turi

Directeur de l'accueil périscolaire à l'école Jean Moulin

« *Le temps du périscolaire est spécial pour les enfants : ils sont à l'école et pourtant ils ne sont pas en classe. Il faut qu'ils s'approprient ce cadre particulier, qui est régi par certaines règles communes avec l'école et d'autres qui lui sont propres.*

Nous tenons des réunions chaque semaine pour préparer les activités, en nous appuyant notamment sur les compétences individuelles des animateurs. L'objectif est de respecter le rythme des enfants et leurs besoins qui sont différents le matin, le midi et le soir. Le midi, nous proposons des activités plutôt calmes, rapides à mettre en place, car ça passe très vite : les enfants ont environ 40 minutes avant ou après le repas. Nous avons le projet de mettre en place un compost, en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire et de créer un jardin où utiliser ce compost et où installer un hôtel à insectes.

Les animateurs jouent aussi un rôle important par rapport à l'éducation nutritionnelle. On goûte, on incite à goûter, on discute autour du menu et on fait connaître les aliments... Nous avons aussi à l'esprit que pour certains enfants, c'est parfois la seule occasion dans la journée de manger un repas complet et équilibré. C'est un véritable temps d'échange qui contribue à établir une relation de confiance avec les enfants. Il est impossible de dissocier le temps de repas de celui des activités. »

FOCUS

TOUT POUR BIEN MANGER

Les animateurs ne sont pas les seuls professionnels qui interviennent pendant la pause méridienne. Les agents de restauration installent les tables, préparent et servent les plats avant de faire la plonge et le ménage dans les locaux. Les repas sont livrés en liaison chaude depuis la cuisine centrale de la Ville chaque jour. Les repas sont confectionnés par des cuisiniers et des agents de restauration. Les menus sont composés par la diététicienne Maud Fourel, chef du service restauration. « *Nous élaborons une cuisine traditionnelle, avec le plus possible de produits frais, en privilégiant les circuits courts et les aliments biologiques* », explique-t-elle. L'éducation nutritionnelle et la lutte contre le gaspillage sont les deux piliers du service restauration. Plusieurs mesures et animations sont mises en place pendant l'année, comme les repas à thème une fois par mois. « *Un enfant doit goûter 7 fois un aliment pour l'enregistrer. Même s'il ne l'aime pas tout de suite, on forme son palais et il l'aimera peut-être plus tard. Nous travaillons avec les animateurs. Ils sont venus visiter la cuisine centrale cet hiver pour mieux comprendre comment on prépare les plats et pouvoir expliquer ensuite aux enfants et aux familles* ».



SPA et Ville patte dans la patte !

À Pont de Claix comme dans le reste de l'agglomération, la SPA du Dauphiné travaille en coopération avec les services municipaux, dans le seul objectif de protéger les animaux.

350 chiens et chats transitent par la SPA du Dauphiné chaque année. 40 % d'entre eux ont été récupérés par la fourrière du Versoud, les autres proviennent d'abandons directs : tout propriétaire peut prendre rendez-vous pour laisser son animal. « Soit parce qu'il ne peut plus s'en occuper, soit parce qu'il l'a récupéré suite à un décès », explique Gérard Lassiaz, président de l'association depuis 2012.

Passé un délai de huit jours (pendant lesquels on recherche les propriétaires), les animaux arrivent au refuge du Dauphiné, où, après un passage dans la zone de quarantaine, ils intègrent le chenil ou la chatterie. « On vérifie qu'ils sont sains ; le cas échéant, on euthanasie les animaux atteints de maladies incurables et en souffrance. Les autres suivent une mise à niveau sanitaire, c'est-à-dire

qu'ils sont vaccinés, stérilisés ou castrés, et identifiés ». En moyenne 150 à 180 € sont investis par animal, ce qui justifie les frais lors d'une adoption. Car tous les animaux repartent chez de nouveaux maîtres au cours de l'année : la durée moyenne du séjour est de 52 jours.

L'établissement, qui fonctionne tous les jours de l'année, emploie cinq salariés à temps plein. Ces soigneurs animaliers nettoient les box tous les matins et nourrissent une cinquantaine de chiens et autant de chats. 280 bénévoles se relaient pour balader les chiens, tandis qu'une vingtaine vient voir les chats. L'association compte 800 adhérents sur le territoire métropolitain, dont une soixantaine à Pont de Claix (une quinzaine de Pontois sont bénévoles également). La Ville est par



ailleurs partenaire de l'association, par le biais de sa police municipale, qui n'hésite pas à solliciter la SPA. Cette dernière est notamment intervenue, à l'appel de la police municipale, sur deux cas de maltraitance en 2017. « Pont de Claix est l'une des villes où la coopération est la plus efficace », conclut Gérard Lassiaz

Contact > SPA du Dauphiné - 04 76 89 12 66
spadudauphine@yahoo.fr

50

C'est le nombre d'années d'existence de la MJC le Delta, Maison pour

Tous ! Cette association compte un peu plus de 200 adhérents cette année. Elle propose des activités manuelles, sportives et artistiques assurées soit par des bénévoles telles que la couture (dentelle aux fuseaux, patchwork et broderie), le badminton, la spéléo, la randonnée, les danses espagnoles, la danse Bollywood, soit confiées à des associations partenaires comme la Commedia dell'arte et clown de théâtre, le cirque, le théâtre ou la danse classique. La gestion de l'association est assurée bénévolement par un conseil d'administration composé de 20 membres, et un bureau, composé de 13 membres.



50 ANS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Claude Vaillon

Président de la MJC le Delta depuis décembre 2016

« Les MJC ont été créées juste après la deuxième guerre mondiale pour favoriser l'accès de la jeunesse aux activités sportives et culturelles. L'éducation populaire venait de voir le jour, et c'est dans cet esprit qu'aujourd'hui encore la MJC Le Delta met en œuvre ses activités. Notre plus grand souhait est de rester une structure accueillante sans distinction aucune. C'est pourquoi nous essayons de répondre aux demandes des adhérents en terme d'activités proposées. Une nouvelle section danse vient de voir le jour : Bollywood ! L'idée est de favoriser l'expression de toutes les cultures et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir. Une section danse classique nous a également été demandée et nous sommes fiers d'avoir pu y répondre. Les publics sont variés, plutôt des adultes, mais les jeunes sont les bienvenus également. Dans la section danse espagnole, il y en a quelques-uns d'ailleurs. La section spéléo est très active, tout comme celle sports-loisirs qui enchaîne en cette période hivernale les sorties raquettes. Avec le retour des beaux jours, nous reprendrons les randonnées. En mai, nous partons 4 jours dans le Jura et le Pays de Gex pour découvrir la région. Les sorties et les activités sont conviviales et amicales, peu onéreuses, et c'est ce que nos adhérents recherchent. »

CONTACT > MJC LE DELTA : 06 79 62 64 96

Championnats de France de capoeira - février 2018

La finale des 10^e championnats de France de capoeira, organisés par Son do gunga, avait lieu au gymnase Victor Hugo. Près de 200 compétiteurs issus d'une quinzaine de villes ont participé à l'événement, accompagnés de leurs professeurs brésiliens. Environ 500 personnes ont assisté au spectacle. L'association Son do Gunga compte 115 adhérents dont 85 Pontois.

Le Twirling danse pontois titré

Le club pontois de twirling bâton est revenu du championnat de l'Isère avec de beaux résultats. Mathis, en solo benjamin filière N2, se classe 1^{er}. En duo senior N2, Clara et Manon terminent aussi 1^{res}. Louise et Charlène, en duo junior, finissent 3^e.



Moisson de médailles au karaté

Les jeunes karatékas pontois participant aux championnats interdépartementaux de Lyon ont rapporté des médailles au Karaté club pontois : la Junior Eva Di Litta est arrivée 1^{re} en + de 59 kg. Les minimales Emilie Borie (moins de 35 kg) et Jeanne Capuozzo (moins de 50 kg) ont terminé 3^e chacune dans leur catégorie. Les cadettes Léna Bérard et Coralie Tomas ont été sélectionnées aux championnats régionaux. La compétition lyonnaise rassemblait plus de 500 participants de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.



www.ville-pontdeclaux.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix.

Dispositif hivernal : la Ville solidaire

Le site de la Caisse centrale d'activités sociales d'EDF, au sud de Pont de Claix, accueille pendant l'hiver des familles de réfugiés. Le dispositif, piloté par la Préfecture, est encadré par les éducateurs de l'Association régionale pour l'insertion (Arépi). La Ville s'implique en mettant en place des actions pour les enfants.

18 à 20 familles en moyenne, soit environ 80 personnes, sont accueillies entre novembre et fin mars sur le site d'EDF. La plupart sont originaires des Balkans et près de dix nationalités sont représentées. C'est la Préfecture qui décide de l'ouverture des hébergements pour les demandeurs d'asile. Le centre de vacances des salariés d'EDF, pendant la durée de l'accueil hivernal, est géré par l'association Arépi, avec l'appui de la Ville, notamment de l'Espace famille. En France, tout enfant de 6 à 16 ans peut et doit être scolarisé. Le service Programme de réussite éducative de la Ville met en lien familles, éducateurs et enseignants pour que les enfants concernés puissent aller à l'école. Cet hiver, 9 enfants de 3 à 11 ans sont scolarisés dans les écoles du Coteau et Jules Verne. La plupart ne parlent pas français en arrivant à Pont de Claix. C'est pourquoi tous les mercredis après-midi, la coordinatrice de l'Équipe

pluridisciplinaire de soutien anime des ateliers parents-enfants en « stimulation langagière », en même temps que deux animateurs du périscolaire travaillent sur le centre.

Du côté des 0-3 ans, la Ronde des couleuvres et la ludothèque Jean Moulin proposent des demi-journées bi-mensuelles ouvertes aux familles. Les personnels de la petite enfance ou des centres sociaux accueillent en moyenne une dizaine d'enfants sur les deux créneaux. Enfin, sur place, un espace dédié aux petits a été installé, grâce aux dons et prêts de jeux, jouets et matériels divers. L'accueil de ces familles est temporaire, le temps des démarches administratives pour obtenir le statut de réfugié ou de trouver d'autres solutions de logement. La rotation pendant les quatre mois d'hiver est donc importante. À l'issue de la période hivernale, les familles sont orientées vers d'autres associations.

Soutenir encore et toujours le travail des associations

Dans le cadre du budget 2018, les élus ont souhaité maintenir l'effort financier en faveur des associations dont les actions contribuent pleinement au dynamisme de la ville. Le montant global des subventions s'élève à près de 205 000 euros pour plus d'une cinquantaine d'associations qui œuvrent principalement pour la culture, le sport, les loisirs, l'action sociale et le souvenir patriotique.

Deux expos pour les JO

En 1968, quarante Pontois ont participé au relais de la flamme olympique jusqu'à Grenoble. Ce sont ces sportifs locaux que l'association Voyages et culture et l'Office municipal des sports ont souhaité valoriser, via deux expositions photos présentées à Flottibulle jusqu'au 31 mars 2018. Rugbymen, gymnastes, footballeurs, judokas, secouristes, directeur des installations sportives... Pour ces personnalités locales, 50 ans après, les souvenirs restent bien vivants.

L'Histobus dauphinois fête les JO

L'Histobus dauphinois a ouvert ses portes à l'occasion du cinquantenaire des Jeux olympiques. Le site pontois, qui abrite une quarantaine de véhicules restaurés, a proposé des visites au public en février. En 1968, les transports en commun ont acheminé athlètes, spectateurs, organisateurs et journalistes pendant la durée de l'événement.

> Histobus dauphinois
2 av. Charles De Gaulle



À PARTIR DU 10 MARS

JOURNÉES DE LA PETITE ENFANCE

Animations parents-enfants de 6 mois à 6 ans.

> Renseignements : 04 76 29 80 24

MER. 14 MARS, 18H

ATELIER PUBLIC URBAIN

Concertation réaménagement des espaces publics Îles de Mars-Olympiades

.Maison de l'habitant

> Renseignements : 04 76 29 86 29

--

VEN. 16 MARS, 19H-23H

LOTO

.Foyer municipal

> Renseignements : PCF Sud grenoblois

--

SAM. 17 MARS, 18H-01H

SOIRÉE VARIÉTÉS ET CABARET

.Foyer municipal

> Renseignements : MJC Le Delta
04 76 98 90 47 ou 06 11 30 90 31



• ARRIVÉE VERS 15H AU PARC JEAN DE LA FONTAINE
BUVETTE ET ANIMATIONS

• DÉPART DU DÉFILÉ À 14H AU KIOSQUE ÎLES DE MARS-OLYMPIADES AVEC LA FANFAR NAQUE

DIM. 18 MARS, 12H

REPAS PAELLA

.Foyer municipal

> Renseignements : MJC Le Delta
04 76 98 90 47 ou 06 11 30 90 31

--

DIM. 18 MARS, 6H-17H

FOIRE AU BOUDIN ET VIDE-GRENIERS

.Place Salvador Allende

> Renseignements : ASPFC Sports mécaniques 04 76 98 10 76 ou daniel.ptt@free.fr

LUN. 19 MARS, 17H30

COMMÉMORATION

Cérémonie du cessez-le-feu en Algérie

.Monument aux morts, parc Borel

> Renseignements : 04 76 29 86 86

Demandez le programme !

Retrouvez la programmation culturelle de la Ville, mois après mois.

JUSQU'AU 13 AVRIL

IGOR BODOIRA

Exposition

.Maison des associations

Entrée libre

> Renseignements : 04 76 29 80 29

--

JEU. 8 MARS, 20H

ET LA NEIGE DISPARAÎT...

Théâtre-musique - dès 9 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

> Réservations : 04 76 29 86 38

--

MER. 14 MARS, 15H30

EN UN ÉCLAT

Danse et arts plastiques - dès 2 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

> Réservations : 04 76 29 86 38

SAM. 24 MARS, 10H30

PRINTEMPS DU LIVRE

Rencontre avec Alicia Gimenez-Bartlett, animée par Georges Tyras

.Bibliothèque Aragon

Entrée libre

> Renseignements : 04 76 29 80 95

--

MAR. 27 MARS, 20H

ATELIER CABARET

Par le Conservatoire de musique J. Wiéner

.Amphithéâtre

> Gratuit sur réservations :

04 76 99 25 25

--

VEN. 30 MARS, 20H

LA DAME DE CHEZ MAXIM

Comédie, théâtre et musique

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

> Réservations : 04 76 29 86 38

SAM. 31 MARS, 11H

FLUIDE(S)

Vernissage et concert de piano

.Moulins de Villancourt

Exposition du 31 mars au 28 avril

Entrée libre

> Renseignements : 04 76 29 80 59

--

JEU. 5 AVRIL, 14H ET 20H

HIP HOP(S) OR NOT

Théâtre dansé - dès 10 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

> Réservations : 04 76 29 86 38

--

VEN. 4 MAI, 18H30

MEMORY : UN PROJET EN COMMUN

Vernissage de l'exposition

.Maison des associations

Exposition du 30 avril au 8 juin

> Renseignements : 04 76 29 80 59



MAR. 24 AVRIL, 20H

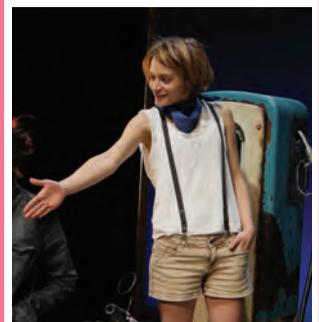
BURN BABY BURN

Théâtre

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

> Réservations : 04 76 29 86 38



RENDEZ-VOUS FORMATION

LUN. 19 MARS ET MAR. 3 AVRIL, 9H
Informations sur les métiers de l'électricité, de la domotique et des automatismes

MAR. 20 MARS, 9H
Informations sur les métiers du Bâtiment et des travaux publics

LUN. 9 AVRIL, 9H
Informations sur les métiers de l'industrie

.AFPA 38 avenue Victor Hugo
> Renseignements : www.afpa.fr

MAR. 20 MARS, 9H-17H

LOTO DE PRINTEMPS

.Foyer municipal
> Renseignements : UNRPA 04 57 93 39 96

VEN. 23 MARS, 19H

TEMPS FORT AUTOUR DES JARDINS

Partage de soupe, troc de graines, atelier boutures...

.Centre social Jean Moulin
> Renseignements : centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

VEN. 23 MARS, 19H-00H

SOIRÉE DANSANTE 80'S

.Foyer municipal
> Renseignements : Passerelle des âges 06 82 18 10 91

SAM. 24 MARS, 19H-01H

REPAS SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal
> Renseignements : Lai Muoi 04 76 72 49 69 ou 06 82 08 41 31

SAM. 24 MARS, 9H-19H

CONCOURS DE PÉTANQUE

Concours pré-fédéral doublettes
.Place Michel Couëtoux
> Renseignements : ABIMPC 06 89 84 87 26 ou 04 76 96 36 69

DIM. 25 MARS, 6H-23H

VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal
> Renseignements : Son do gunga 06 77 01 14 99

LUN. 26 MARS, 14H30

FESTIVAL VIES R'ÂGES

Regards sur le vieillissement. Avec l'Université de Grenoble

.Maison des associations
> Renseignements : centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

LUN. 26 MARS, 18H

ATELIER PUBLIC URBAIN

Concertation sur le parc des Minotiers
.École Jean Moulin

> Renseignements : 04 76 29 86 29

VEN. 30 MARS, 17H

SOIRÉE ZEN

17h-19h atelier massage réflexologie
19h relaxation
20h-20h45 moment convivial (thé, tisane, petits gâteaux...)

.Flottibulle
Tarifs : 6,25 € Pontois / 10,40 € extérieurs
> Renseignements : 04 76 29 86 00

SAM. 31 MARS, 9H-17H

BOURSE D'ÉCHANGES DE MINÉRAUX

.Foyer municipal
> Renseignements : Club dauphinois de minéralogie : 04 76 98 80 35

DIM. 1^{ER} AVRIL, 14H

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

.Local de l'association
> Renseignements : Amicale des Papeteries 06 03 31 63 48

JEU. 5 AVRIL, 15H45

GOÛTER DE PRINTEMPS

.Place Nelson Mandela
> Renseignements : centres sociaux 04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

VEN. 6 AVRIL, 18H30-21H

SOIRÉE JEUX DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jouons tous ensemble à sauvegarder notre environnement !
Chacun apporte un plat salé ou sucré à partager.

.Centre social Irène Joliot-Curie
> Renseignements : 04 76 29 86 40



Un mois de rendez-vous gratuits, ouverts à tous, pour réfléchir sur le changement climatique : ateliers créatifs parents-enfants, spectacles, soirée jeux, débats, expositions, sorties aux Îles du Drac

JOURNÉE DE LANCEMENT :

Samedi 7 avril, de 9h à 17h, place Michel Couëtoux

- Ateliers créatifs sur le réemploi, exposition sur l'Afrique du sud
- 16h : conférence sur le réchauffement climatique, par le chercheur explorateur réalisateur Gaël Derive
- 17h : « Plastics », spectacle de la C^{ie} Les Balladins du rire

> Programme complet sur www.ville-pontdeclaux.fr

SAM. 7 AVRIL, 19H-00H

WORKSHOP DANSE

.Foyer municipal
> Renseignements : Country line dance paradise : 06 71 29 01 62

DIM. 8 AVRIL, 14H-23H

SOIRÉE FOLKLORIQUE

.Foyer municipal
> Renseignements : Amicale franco-portugaise 04 76 04 82 44 ou 06 52 33 32 86

SAM. 14 AVRIL, 19H-01H

NOUVEL AN KHMER, SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal
> Renseignements : Cambodgiens de l'Isère 06 38 16 66 64

SAM. 21 ET DIM. 22 AVRIL, 10H-18H

SALON DES COLLECTIONS

.Boulodrome
> Renseignements : 06 89 86 22 78

MER. 25 AVRIL, 14H-17H

CHASSE AUX ŒUFS

.Flottibulle
Animation dans l'eau et à l'extérieur, chasse aux œufs et goûter
> Renseignements : 04 76 29 86 00

VEN. 27 AVRIL, 19H-22H

SOIRÉE SPORTIVE

.Foyer municipal
> Renseignements : Activ' 06 28 52 33 00

SAM. 28 AVRIL, 19H-01H

SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal
> Renseignements : US 2 Pontois 04 76 98 72 85

DIM. 29 AVRIL, 8H-18H

PUCES DES COUTURIÈRES

.Foyer municipal
> Renseignements : MJC Le Delta 04 76 98 90 47

DIM. 6 MAI, 8H-20H

VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal
> Renseignements : Passerelle des âges 06 82 18 10 91

Retrouvez les **pharmacies de garde** sur www.ville-pontdeclaux.fr

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Avec l'approbation du PPRT à l'été 2018, la ville va pouvoir entamer sa transformation. La question de l'habitat est un enjeu majeur pour notre commune et métropole. Conformément aux objectifs du Plan local de l'habitat, notre territoire va connaître un rythme de construction de logements d'environ 100 logements par an sur 15 ans. Tous les territoires de la ville seront concernés. L'ambition de produire du logement accessible financièrement, de favoriser le parcours résidentiel avec une offre en logements sociaux, accession sociale et accession libre est un objectif de la majorité municipale. Ce nouveau bâti tiendra compte des nouvelles formes urbaines, architecturales et normes environnementales pour une meilleure intégration au paysage existant.

Ainsi, nous répondrons aux plus de 1 200 demandes de Pontois d'accéder à un logement correspondant à leurs besoins et attirer des populations nouvelles.

La municipalité organisera notamment en 2018 de nombreux temps d'échanges avec la population pour évoquer ce sujet fort.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Notre politique du logement est conçue pour les Pontois-e-s et pour ceux qui souhaitent s'installer sur notre commune.

Depuis plusieurs décennies, notre quotidien s'est transformé, la mobilité professionnelle s'est imposée, les foyers évoluent, avec un nécessaire accompagnement de la décohabitation des jeunes, la nécessité d'accueillir les familles, parfois familles recomposées, et le maintien à domicile des personnes âgées. La demande de logements n'a cessé d'augmenter, d'autant plus dans les métropoles. La baisse de l'État de 5 € mensuels des APL touche directement les ménages. Devant la difficulté d'investissement ou de réhabilitation par les bailleurs sociaux, les conditions des locataires risquent une dégradation et une augmentation de leur facture énergétique pour cause de manque de rénovation énergétique. La Ville s'est engagée à rénover, construire afin de rendre plus attractive notre ville au cœur de la métropole. Pour autant, la réhabilitation doit être menée dans l'ancien, y compris dans le logement social. Notre groupe est attentif à ce nécessaire équilibre entre la construction neuve et la rénovation de l'ancien.

Daniel De Murcia

GROUPE ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX - DIVERS GAUCHE

Le gouvernement confirme ses attaques contre les bailleurs sociaux !

Le gouvernement multiplie les mesures comptables destinées à faire les poches des bailleurs sociaux. En effet, si la mobilisation du secteur devrait permettre d'obtenir un étalement sur trois ans, la coupe budgétaire catastrophique de 1,5 milliards d'euros imposée au monde du logement social est confirmée par le secrétaire d'État Julien Denormandie. « Les APL dans le secteur HLM baisseront bien progressivement au cours des trois prochaines années avec une réduction de 1,5 milliard en 2020 ».

Pour atteindre cette somme, après avoir fait voter une augmentation de la contribution à la CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social), une nouvelle attaque est prévue : l'augmentation de la TVA sur le logement social de 5,5 % à 10 %. Ainsi, le gouvernement baisse les prélèvements sur le capital et la fortune mais les augmente sur le logement social. Ou comment pénaliser les habitants des HLM pour signer un chèque à ceux des hôtels particuliers.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

La mise à jour du PPRT ouvre des perspectives pour le développement urbain de notre commune et permet de proposer un programme ambitieux pour ces trente prochaines années.

Les projets peuvent paraître excessifs ou tout simplement être une réponse appropriée à l'évolution démographique statistiquement établie ainsi qu'aux évolutions de vie sociétale.

Il est nécessaire pour notre ville d'étendre son potentiel d'accueil de nouvelles familles mais aussi de pouvoir adapter ses logements aux demandes spécifiques de notre population pontoise installée.

Parallèlement les parents se questionnent sur le rythme scolaire lié à la dernière législation. C'est pourquoi, il est nécessaire pour chaque Pontoises, Pontois qu'ils puissent s'exprimer. Pour ce faire, nous vous invitons à participer aux prochains Ateliers publics urbains et concertations. Le groupe Société civile reste également à votre écoute pour lui faire part de vos interrogations et réflexions en le contactant sur stecivile.pontdeclaix@gmail.com

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

La politique gouvernementale et les premiers éléments connus de la loi ELAN confirment clairement que le président des riches a le logement social dans sa ligne de mire. La baisse des APL de 5 euros n'était qu'un avant-goût de ce qui attend les classes populaires et moyennes. Privatisation du logement social, bail précarité de 1 à 9 mois pour les étudiants et les salariés en CDD, logement d'urgence attaqué, etc. C'est le modèle du logement social français qu'on veut détruire, avec un risque avéré d'explosion de la précarité et du nombre de sans-abri. Le logement est pourtant un droit humain fondamental.

Si de longue date la Ville a toujours maintenu 30 %, voire plus, de logements sociaux et construit en veillant à respecter le logement social, l'accès au logement neuf, même s'il est compétitif au regard des tarifs du marché, reste trop élevé pour la majorité des revenus modestes des Pontois. Il va devenir urgent de réfléchir à des mesures pour contenir la hausse des prix et garantir l'accès à la propriété pour les milieux populaires, ouvriers et employés.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Urbaniser et densifier. Telles sont les orientations du PLH (Programme local de l'habitat) voté par la Métropole. Certains de nos voisins n'ont toutefois pas attendu pour bétonner à outrance, exploitant la moindre parcelle disponible.

Depuis quelques années, la municipalité s'est engagée dans un projet de croissance de la population avec la construction de nombreux logements, en particulier sur le secteur nord. Notre commune a évidemment vocation à croître mais cela doit se faire de manière raisonnable et concertée. Pour notre part, nous considérons que la qualité de vie et d'habitat doit être privilégiée aux dépens d'une densification massive. La question des logements sociaux (30 % actuellement) et de la mixité sociale devra être posée tout comme l'évolution des infrastructures (écoles, crèches...) afin de faire face à cet accroissement de population.

Pour nous, Pont de Claix doit rester une ville à taille humaine sans chercher, telle la grenouille, à devenir plus grosse que le bœuf.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE **04 76 29 80 95**
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) **04 76 29 80 20**
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) **04 76 29 86 50**
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE **04 76 29 86 40**
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN **04 76 29 86 60**
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX **04 76 40 39 43**
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) **0800 50 00 27 (n° vert)**
- . ESPACE FAMILLE - **04 76 29 80 65**
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
- Place de la scierie - 04 76 29 80 02**
- . L'ESCALE - **04 76 29 86 90**
- . FLOTTIBULLE - **04 76 29 86 00**
- . MAISON DES ASSOCIATIONS **04 76 29 80 44**
- . MAISON POUR L'EMPLOI **04 76 29 86 20**
- . MAISON DE L'HABITANT **04 76 29 86 29**
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE **04 76 29 80 22**
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE **04 76 29 80 24**
- . PETITE ENFANCE / RAM **04 76 29 80 16**
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) **04 76 29 80 54**
- . PIMMS **04 38 92 10 33**
- . POLICE MUNICIPALE - **04 76 29 86 10**
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD **04 76 29 86 70**

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jeu de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL)
04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU **15** ou **112**
- . POMPIERS **18** ou **112**
- . POLICE-SECOURS **17**
- . URGENCES PERSONNES SOURDES **114**
- . SANS ABRI **115**
- . ENFANCE MALTRAITÉE **119**
- . ENFANTS DISPARUS **116 000**
- . POLICE MUNICIPALE **04 76 29 86 10**
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS **04 76 98 65 62**
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON **04 72 11 69 11**
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ **0 800 47 33 33**
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ **0810 333 338**

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. **04 76 29 86 29**

LES JOURNÉES DE LA PETITE ENFANCE

DE PONT DE CLAIX

MARS- AVRIL 2018



RENSEIGNEMENTS :
04 76 29 80 24

VILLE DE
Pont
DE
Claix

f   VILLE-PONTDECLAIX.FR